

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le 4 juillet à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mercredi 26 juin 2019, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.  
Nombre de conseillers en exercice : 10

### Présents : 7

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Julien FIAT, Monique FIAT, Gilles GUINARD, Marcel RUINAT

### Absents excusés : 3

Michel BRUN  
Morgan FAURE  
Émilie SALVI

### Procurations : 2

Michel BRUN, procuration à Nicole FAURE  
Morgan FAURE, procuration à Julien FIAT

### Votants : 9

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

### Délibération n°20190702-02 : Cabane au Col-d'Ornon

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n°20181214-06 du 14 décembre 2018 portant sur le projet d'installation d'une cabane au Col-d'Ornon avec une utilisation mixte : usage pastoral du 1<sup>er</sup> mai au 30 octobre, usage lié à l'exploitation de la station de ski du 15 décembre au 15 mars. Le plan de financement de cette opération prévoyait alors une enveloppe financière prévisionnelle à 68 437,99 € HT (dont 64 917,99 € HT au titre des travaux) et des aides publiques à hauteur de 34 273,82 € pour le volet pastoral et 15 580,32 € pour le volet hivernal.

Les autorisations d'urbanisme et de démarrage anticipé par les financeurs ayant été obtenues, l'avis d'appel public à concurrence pour le recrutement des entreprises a été publié le 6 juin 2019. À l'issue du délai de consultation (fin le 24 juin), chacun des deux lots prévus au marché a reçu une seule candidature et offre ; ces candidatures sont conformes aux conditions prévues au règlement de consultation.

#### Lot n°01 – Terrassements, réseaux humides, maçonnerie

SE de l'entreprise Fiat – La Poyat 38520 ORNON 12 330,00 € HT

#### Lot n°02 – Construction bois, aménagements intérieurs

Groupement conjoint 55 833,82 € HT  
Ornon couverture EURL – Le Rivier 38520 ORNON (mandataire)  
Doucet électricité EURL – Le Vert 38520 LE BOURG-D'OISANS  
Confort énergie (CSBC SAS) – avenue Aristide Briand 38520 LE BOURG-D'OISANS

Le montant total du marché s'établit donc à 68 163,82 € HT, soit 5 % de plus que le chiffrage prévisionnel (des prestations supplémentaires sont demandées dans le dossier de consultation des entreprises par rapport au chiffrage estimatif). Au regard de l'analyse de ces offres (mémoires techniques notamment), Madame le Maire propose au Conseil municipal de déclarer le marché fructueux et de retenir les offres présentées ci-dessus.

*M. Julien FIAT et Mme Monique FIAT, intéressés par la décision, ne prennent part ni à la délibération, ni au vote.*

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité des votants,

**décide** de retenir l'offre de *SE de l'entreprise FIAT* pour le lot n°01, et de contractualiser avec l'entreprise selon les modalités présentées et pour un montant total de 12 330,00 € HT,

**décide** de retenir l'offre du groupement conjoint conduit par le mandataire *Ornon couverture EURL* pour le lot n°02, et de contractualiser avec l'entreprise selon les modalités présentées et pour un montant total de 55 833,82 € HT,

et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches relatives à la mise en œuvre de ces décisions.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
au registre sont les signatures,  
pour expédition conforme.*

**Le Maire,  
Nicole FAURE**